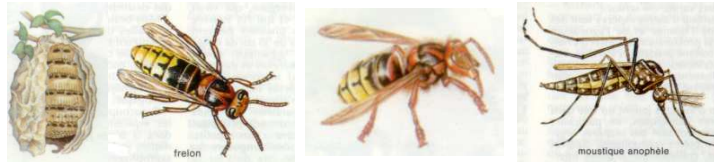




INSECTICHOC P

POUDRE INSECTICIDE À la PERMETHRINE

Pour la destruction des essaims de guêpes ou frelons
Poudre de piste pour traiter les zones de passages des insectes rampants
(cafards, blattes, punaises, fourmis)
Pour APPLICATION PROFESSIONNELLE



PROPRIETES :

INSECTICHOC P est une poudre spéciale non dispersable dans l'eau qui présente une rémanence insecticide de plusieurs mois (3 à 4 mois), insensible aux conditions d'ambiance ou aux expositions dues à la lumière et à la chaleur.

INSECTICHOC P permet la désinsectisation d'endroits où l'utilisation de préparations insecticides liquides, solvantées ou en émulsion, n'est pas souhaitée, utilisation en traitement localisé approprié : bâtiments, locaux, hôtels, restaurants, immeubles collectifs, caves, sous-sols, gaine de vide ordures, stockage de produits textiles, entrepôts, magasins renfermant des produits emballés, moulins, boulangeries, cuisines, industries, conteneurs, wagons de transport, etc... Ne contient pas de solvants chlorés, dérivés aromatiques ou halogénés ou de noyau insecticide organo halogéné ou phosphoré.

INSECTICHOC P apporte une solution de remplacement aux collectivités, applicateurs professionnels, sapeurs pompiers pour la destruction des insectes, mouches, guêpes, frelons, taons, etc... notamment, devenus résistants aux insecticides organochlorés ou phosphorés.

INSECTICHOC P agit sur les insectes rampants par contact et ingestion : blattes, cafards, punaises, fourmis, acariens, ténébrions, araignées, poux, puces, mites, etc...et permet de traiter les entrées d'essaims des insectes volants : guêpes et frelons.

COMPOSITION :

Préparation sous forme poudreuse à base de PYRETHRINOIDES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Poudre beige
Réaction chimique	Neutre
Masse volumique	680 g/l +/-20g/l
Odeur	Sans odeur

MODE D'EMPLOI :

Revêtir une combinaison de protection puis inspecter la zone afin de repérer :

- les zones et orifices utilisés par les insectes pour pénétrer dans le local infesté
- l'essaim à détruire.

Appliquer la poudre à l'état pur.

Epandre en fine couche, sur les zones de passages, aux endroits fréquentés par les insectes, entrée d'essaim, sous les meubles, fonds de placards ou de penderies, boiseries, le long des plinthes dans les endroits sombres ou cachés, dessous d'escaliers, de machines, sous-sols, bas d'armoires électriques, près des passages de tuyauteries, proximité des bacs à déchets, vide-ordures, abords des cuisines, en fonction de l'importance de l'implantation des insectes.

Renouveler périodiquement ou dès la réapparition de nouveaux insectes et afin d'entraver le développement de nouvelles générations.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



Dangereux pour
l'environnement

Contient 3-(2,1-
DICHLOROVINYL)-2,1-
DIMETHYLCYCLOPROP
ANECARBOXYLATE DE
M-PHENOXYBENZYLE.
Peut déclencher une
réaction allergique.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S 61 Eviter le rejet dans l'environnement.

Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Usage biocide entrant dans la catégorie TP18 / permethrine 5 g/kg

Observer les précautions de stockage et manipulation inhérentes aux produits insecticides.

Stocker à l'écart des denrées alimentaires, boissons, y compris celles des animaux. Ne pas boire, ne pas manger pendant l'utilisation, ne pas fumer.

Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Utiliser gants et matériels de protection appropriés. Se laver les mains à l'eau et au savon après application.

En cas de contact avec les yeux, ne pas frotter risque d'effet abrasif, laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire paupières écartées.

Ne pas rejeter à l'égout. Toxique pour les poissons.

Ne pas appliquer sur les petits animaux domestiques, ni sur les personnes ou supports sensibles, effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour en déterminer la compatibilité.